

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS445

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 32

À la dernière phrase de l'alinéa 28, supprimer les mots :

« par le groupement »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel